

3<sup>o</sup>. Jamais ils ne quitteront l'atelier sans en avoir obtenu au préalable la permission du Frère surveillant.

4<sup>o</sup> Les employés ne parleront aux enfants qu'autant qu'il est nécessaire pour l'explication de l'ouvrage ; le Frère surveillant est prié d'avertir l'employé qui manquerait à ce point du règlement, et si la chose se répétait trop fréquemment, d'en donner avis au Supérieur.

5<sup>o</sup> Jamais les employés ne donneront une correction aux enfants, mais ils peuvent toujours signaler au Frère surveillant ceux qui se conduisent mal ou désobéissent à leurs ordres.

6<sup>o</sup> Les employés ne doivent rien donner aux enfants, sans la permission du surveillant, ni se charger d'aucune commission de ou pour leurs parents : il est surtout strictement défendu de leur procurer du tabac. Les infractions à ce point du règlement seront toujours signalées au Supérieur par le Frère surveillant.

7<sup>o</sup> Les employés sont priés de se tenir la tête découverte et dans une position respectueuse pendant la prière des enfants.

Après le travail, le repos. C'est la conséquence naturelle, aussi visitons donc les dortoirs qui occupent les étages supérieurs. Ils sont vastes, bien aérés, et en cette saison, parfaitement chauffés. Ces dortoirs, au nombre de 10 et permettant de classer les enfants d'après leur âge, contiennent de 20 à 50 lits. Une heureuse disposition de séparation formée par des rideaux assez peu élevés pour ne pas nuire à la surveillance, mais isolant chaque pensionnaire de ses voisins, empêche tout désordre, et contribue au maintien de la décence. C'est une excellente innovation que nous ne connaissions pas. Les Frères de la Charité en constatent chaque jour les effets salutaires. Quatre surveillants ont la charge de chaque dortoir. En outre, il y a des veilleurs de nuit, de telle sorte que les règlements sévères de la maison sont rigoureusement observés.

On ne saurait être trop exigeant sous ce rapport, car on est là en présence d'enfants enclins à bien des misères et qui réclament une surveillance de tous les instants.

A côté de chaque dortoir se trouve un nombre suffisant de lavabos, et des water-closet bien aménagés. Tout est simple, mais parfaitement organisé pour ne pas perdre de temps en déplacements inutiles.

\* \* \*

Dans un corps de bâtiment annexe, on a construit des salles de